

CRIDA ENTA LA LENGA NOSTA

APPEL POUR NOTRE LANGUE

Depuis trente ans, ici, des centaines de personnes, rassemblées dans des associations, ont participé, malgré les préjugés et les entraves, à la création, à la vie quotidienne et à l'ancrage dans une société moderne et tolérante des outils indispensables à la dignité et à l'expression de notre culture occitane :

Dans l'enseignement : Calandretas, classes bilingues, enseignants itinérants, cours à l'Université, formation de nouveaux enseignants ;

Dans les médias : radios, revues pour adultes et enfants, hebdomadaires d'information ;

Dans la musique, le chant, la danse et les arts plastiques : professionnalisation, cursus d'enseignement, studios d'enregistrement, créations de spectacles musicaux et chorégraphiques, événements festifs ;

Dans la collecte des trésors de notre patrimoine oral et de notre mémoire et la restitution des traditions populaires ;

Dans l'édition : collections de livres et disques, ouvrages et revues tant sur le plan de la recherche et de la création que de la vulgarisation ;

Tout ceci représente une activité économique importante, créatrice d'emplois.

Nous affirmons :

Que le combat pour la diversité culturelle et linguistique est universel ;

Que, tous les linguistes le disent, toutes les langues sont de valeur égale, comme systèmes de communication entre les hommes, comme supports de création culturelle, comme vecteurs de pensée et de représentation du monde ;

Que le Béarn et le Bas-Adour font partie d'un ensemble de régions qui possèdent en commun l'Occitan (que l'on appelle aussi Langue d'Oc) ;

Qu'il appartient à chacun d'entre nous de transmettre ou de créer les conditions de la transmission de cet héritage. Il ne s'agit pas de transmettre un patrimoine inerte mais une langue et une culture vivantes, facteurs de développement intellectuel universel ;

Que la connaissance et la pratique d'une langue et d'une culture propres est un moyen de créer et d'innover dans les domaines aussi variés que le social, le culturel, l'économique ou le politique ; ces avantages étant renforcés par le bilinguisme ;

Que le développement de notre langue peut et doit renforcer la tolérance et le dialogue entre les hommes ;

Qu'il en est de la diversité culturelle comme de la diversité biologique : faire disparaître la langue et la culture de l'autre c'est s'appauvrir soi-même.

Nous constatons :

Que la pratique de la langue occitane est en net recul ;

Que les immenses efforts entrepris par le monde associatif n'ont pas pu inverser la tendance car l'environnement juridique et institutionnel est souvent hostile ;

Mais,

Que l'attachement à la langue est grand dans la population, même chez ceux qui ne la pratiquent pas ou qui la pratiquent peu ;

Que la création culturelle est vivante et riche ;

Que la demande vis-à-vis de la langue et de la culture est très forte, même si elle s'exprime d'une façon qui n'est ni violente ni radicale ;

Nous regrettons :

Que se transmettent encore certains préjugés sur la langue occitane dans la population et qu'il n'y ait toujours aucun engagement fort et durable des acteurs institutionnels pour que disparaissent ces préjugés.

Nous dénonçons :

Le manque de moyens financiers, les obstacles légaux, les difficultés de dialogue avec les institutions auxquels se heurtent tous les jours ceux qui veulent œuvrer pour la langue.

Nous demandons :

La mise en place d'un plan d'urgence pour le développement de l'occitan.

Ce qui a été fait et ce qui se fait n'est pas suffisant pour enrayer la mécanique fatale qui a été enclenchée.

Nous nous adressons :

- ***en premier lieu au département des Pyrénées-Atlantiques et à ses élus ;***
- ***aux communes du Béarn et du Bas Adour, et à leurs élus ;***
- ***à la région Aquitaine et à ses élus ;***
- ***à tous les élus des régions occitanes ;***
- ***à l'Etat ;***

Chacun de ces interlocuteurs doit assumer ses responsabilités dans le domaine linguistique. ***La langue est un bien collectif.***

Nous proposons :

Un plan pour les trois ans qui viennent.

Ce sera la première étape d'une véritable politique d'aménagement linguistique qui devra s'inscrire sur le long terme.

Son axe majeur est la transmission de la langue. Cette transmission doit être restaurée. D'autres, ailleurs en Europe, y sont parvenus ou sont en train d'y parvenir, grâce à une politique linguistique dynamique. Il n'y a pas de fatalité en la matière.

Il concerne cinq domaines :

- ***L'enseignement ;***
- ***La langue dans la vie publique ;***
- ***La création culturelle ;***
- ***La diffusion de la langue dans les médias ;***

➤ ***L'information sur la langue et la culture occitanes ;***

Une telle politique ne sera efficace que si la question de la langue est un thème transversal, pris en compte dans tous les domaines de l'action publique.

Ce plan repose sur des mesures concrètes :

I. En ce qui concerne, en premier lieu, l'enseignement :

En interdisant l'occitan, l'école de la République a largement participé à son déclin. Cependant, depuis la loi « Deixonne » de 1951, différentes circulaires ont engagé un début de reconnaissance des langues de France. Pour autant cela est notoirement insuffisant, surtout en ce qui concerne l'occitan. L'enseignement de et en occitan est aujourd'hui dans une impasse voire face à de graves menaces.

En conséquence, nous proposons la réalisation des actions suivantes :

Comme prévu dans les textes officiels, ***signature de conventions pluriannuelles entre l'Education Nationale, les collectivités territoriales et le milieu associatif qui engageront les signataires sur des objectifs précis ;***

Publication d'un document distribué à toutes les familles expliquant l'engagement des institutions, l'intérêt de l'étude de l'occitan et de la pratique du bilinguisme et l'organisation de cet enseignement ; une attention particulière sera apportée à la petite enfance et à l'information des nouveaux parents ;

Dès l'école maternelle, information et sensibilisation pour tous à la langue et la culture occitanes afin qu'elle ne soit plus considérée comme une simple option mais comme une chance pour nos jeunes ;

Possibilité pour tous les élèves du primaire et du secondaire de poursuite ou s'intégrer dans des filières bilingues à tous les niveaux ce qui implique ***la création annuelle d'au moins dix sites nouveaux d'enseignement bilingue ou par immersion dans les écoles et les collèges ;***

Création à Pau d'une formation officielle au CAPES d'occitan ;

Aide au développement des cours et formations pour adultes.

II. En deuxième lieu, en ce qui concerne la langue dans la vie publique :

La langue occitane doit être visible et redevenir un vecteur de communication public. **Cela passe** aujourd'hui par l'écrit, **par la présence de l'écrit occitan dans la vie quotidienne.**

La signalisation routière est le moyen le plus immédiat. Comme dans la zone basque du département, une signalisation bilingue systématique doit être mise en œuvre très rapidement. Le département doit être le moteur. Les villes et les villages accompagneront, comme certaines le font déjà, ou suivront, grâce à un support technique et une politique incitative.

Le Conseil général doit utiliser l'occitan pour communiquer. A commencer, par exemple, par son journal distribué dans les foyers du département.

Enfin, la langue doit être utilisée comme vecteur de promotion touristique. Notre culture et notre langue constituent une marque d'identité très forte qui est un des principaux atouts de notre région.

III. En troisième lieu, en ce qui concerne la création culturelle :

Les créateurs existent dans tous les domaines de la culture, inscrivant leur action dans le développement universel actuel.

Il s'agit d'aider la professionnalisation dans la musique, le théâtre, la danse, les arts plastiques ;

De mettre en place d'une politique annuelle de commande en direction des artistes dans chaque secteur ;

D'organiser, de promouvoir et de soutenir des lieux d'expositions, de festivals de musique, de danse, de théâtre ;

D'intégrer une programmation occitane de création dans les manifestations culturelles dans le département

Nous voulons aussi rappeler que la langue occitane possède une histoire millénaire. Sa littérature a produit des chefs d'œuvre depuis le XII^{ème} siècle jusqu'à nos jours, en passant par le prix Nobel, il y a tout juste 100 ans, de Frédéric Mistral.

La production littéraire est variée et innovante. Néanmoins les maisons d'édition occitanes sont trop peu nombreuses et, surtout, le statut associatif de la plupart d'entre elles les fragilise. Il faut améliorer sérieusement et durablement l'offre de livres en occitan pour tous les publics.

Il s'agit, tout d'abord, d'accompagner durablement la structuration d'un pôle professionnel agissant dans la filière du livre, en aidant les auteurs et les éditeurs.

Il s'agit, également, de soutenir les diffuseurs qui souhaitent distribuer ces ouvrages, notamment en aidant les libraires de droit privé et les bibliothèques médiathèques publiques à constituer un fonds d'ouvrages d'expression occitane qui couvrent l'ensemble des champs de la création « écrite ».

Il s'agit, enfin, d'accompagner les lecteurs potentiels par une information sérieuse et ciblée. Ce qui améliorera notablement la diffusion effective du livre occitan auprès d'un plus grand et large public. ***A cet égard un effort particulier est à accomplir en direction du jeune public en menant***, de manière suivie et systématique, ***des actions de sensibilisation des enfants - et des enseignants - à la richesse de la littérature occitane.***

IV. En quatrième lieu, la diffusion de la langue dans les médias :

Le secteur associatif pallie l'absence de travail du service public dans le domaine de l'occitan. Il doit être aidé comme un service public de fait. Mais le service public de l'audiovisuel doit être sollicité de façon plus ferme en ce domaine. Faut-il rappeler que l'occitan, contrairement au basque ou au catalan, ne dispose pas hors des frontières de chaîne de télévision et de radio publiques permettant de pallier l'absence de médias audiovisuels de langue occitane sur le territoire français ?

Dans un premier temps, une aide exceptionnelle doit être apportée pour consolider ce qui existe, notamment Ràdio País. Consolidation sur le plan matériel et sur le plan du personnel.

Un projet de formation dans le domaine de l'audiovisuel occitan peut, en outre, être monté en Béarn. Le potentiel professionnel existe pour assurer la formation. ***Les partenaires en seraient, notamment, l'Université, le milieu associatif et les divers médias qui travaillent intégralement ou pour partie en occitan.*** Là aussi, la Région Aquitaine peut jouer un rôle ainsi que d'autres régions de langue occitane. ***Le service public de radio et de télévision serait associé à ce projet*** dont il serait l'un des bénéficiaires. ***L'objectif à atteindre, le plus rapidement possible, est d'assurer une présence quotidienne importante de l'occitan à la télévision et à la radio,*** avant, à moyen terme, de parvenir à un équilibre avec le français.

La presse écrite doit aussi être concernée. Des moyens d'encouragement à l'utilisation de la langue doivent être mis en place. ***Aucune politique linguistique ne peut passer à côté d'une politique d'aide spécifique aux médias qui utilisent la langue concernée. En ce domaine, des collaborations sont possibles avec des départements voisins et d'autres collectivités*** (Région Aquitaine et Région Midi-Pyrénées).

V. En cinquième lieu, l'information sur la langue et la culture occitanes :

L'occitan fut langue administrative en Béarn pendant plusieurs siècles, il offre des perspectives d'avenir. Chacun dans notre département doit pouvoir être conscient de cette richesse.

La création d'un service de politique linguistique pour le Département des Pyrénées Atlantiques donnera à ceux qui travaillent dans le domaine de la langue un interlocuteur compétent qui fera le lien entre le monde associatif, les professionnels et les élus. Ce service doit être supervisé par un groupe d'élus référents. Il doit être un service capable d'être consulté à propos de l'ensemble des affaires traitées par le Département.

En outre le Département est en capacité de rapidement éditer et diffuser à l'ensemble de la population un document simple sur la langue et la culture occitanes, aux fins de faire connaître la langue, son histoire, sa réalité d'aujourd'hui, ainsi que les œuvres littéraires, musicales et artistiques qu'elle a produites et qu'elle continue de produire et la replacer dans le monde des langues latines en soulignant son rôle dans la défense de la diversité culturelle.

Toutes ces actions sont possibles et indispensables. Il faut agir maintenant, parce qu'il est encore temps.